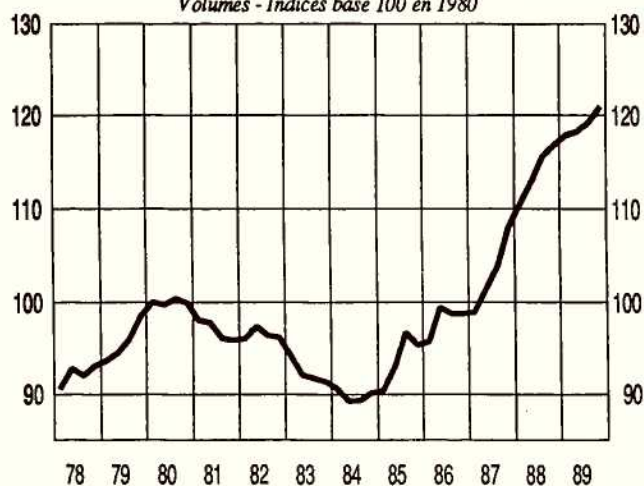


# L'investissement

En 1989, l'investissement productif a continué à se développer de façon soutenue, mais à un rythme plus modéré qu'en 1988 (de l'ordre de 6 à 7 %, après plus de 9 % en 1988).

## Investissement productif des SQS-EI

Volumes - Indices base 100 en 1980



Les entreprises industrielles ont assumé la plus grande part de l'effort d'investissement et le ralentissement intervenu en 1989 repose pour l'essentiel sur une moindre vigueur des dépenses d'équipement du secteur tertiaire. Cette inflexion de l'investissement productif traduirait un début d'épuisement de l'effet d'accélération 1/, les conditions de rentabilité et de financement de l'investissement étant, quant à elles, restées favorables.

Les entreprises ont en effet continué à bénéficier d'un autofinancement relativement abondant et leur appréciation de leur situation financière, telle qu'elle est saisie par les enquêtes de conjoncture, est restée très positive. Le développement rapide du recours aux crédits bancaires, malgré des taux d'intérêts élevés, témoigne d'une certaine confiance de la part des entreprises.

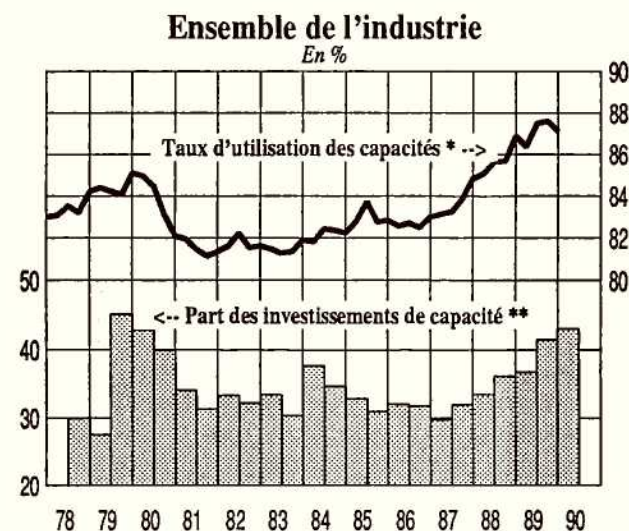
Toutefois, la reprise de l'endettement à partir de 1987 et la hausse des taux d'intérêt a induit un gonflement sensible des charges d'intérêts, qui pèse sur les résultats des entreprises. Ce facteur ne semble pas avoir joué de façon significative sur l'effort d'équipement des entreprises en 1989, mais pourrait constituer un élément de fragilité pour la période future.

L'essor de l'investissement industriel s'est poursuivi en 1989 à un rythme rapide (de l'ordre de 9 % en moyenne annuelle après 11 % en 1988) et le taux d'investissement a retrouvé un niveau voisin de ceux prévalant au début des années soixante-dix.

Les entreprises de toutes tailles ont participé à ce mouvement mais, contrairement à l'année précédente (où ce sont plus les petites entreprises qui ont investi), l'effort d'équipement aurait été un peu plus marqué dans les entreprises de plus de 500 salariés.

1/ Voir l'encadré de la page 12 de la note de décembre 1988.

# L'investissement



Sources : \* Enquête trimestrielle de conjoncture

\*\* Enquête de conjoncture sur les investissements

Ce vif courant d'investissement a été suscité pour partie par la pression de la demande, qui a induit une forte sollicitation des capacités de production et a ainsi fait naître des besoins d'équipement. Aussi, dans tous les grands secteurs industriels, les investissements se sont-ils davantage orientés vers l'extension des capacités de production.

Toutefois, comme en témoigne le maintien à un haut niveau des taux d'utilisation, ces dépenses d'investissement n'ont encore permis qu'une croissance modeste de l'offre potentielle au regard de l'évolution récente des débouchés, d'autant que la mise en fonctionnement des nouveaux équipements nécessite certains délais. Ainsi les capacités de production <sup>2/</sup> se seraient accrues d'environ 2,5 % en 1989 en glissement annuel dans l'industrie manufacturière tandis que la production augmentait de 4 %. Un relatif apaisement des tensions serait cependant intervenu fin 1989-début 1990 dans l'automobile et dans certains sous-secteurs des biens intermédiaires, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture sur la situation et les perspectives dans l'industrie. Cette détente reposerait à la fois sur la vigueur de l'investissement dans ces secteurs et sur un ralentissement de la demande.

Le vigoureux mouvement d'investissement dans l'industrie apparaît également motivé par la volonté des entreprises d'accroître leur offre rentable et compétitive, alors que la réalisation du grand marché intérieur ouvre de nouvelles perspectives de débouchés dans un contexte de compétitivité accrue. A cet égard, si l'échéance de 1992 est de nature à stimuler les dépenses d'investissement en France, elle conduit semble-t-il aussi les entreprises à développer leurs stratégies d'alliances et d'implantations européennes. En effet, alors que les investissements à l'étranger du secteur privé non bancaire se sont fortement développés au cours des six premiers mois de 1989, ils se sont davantage orientés vers la CEE et plus particulièrement vers la Grande-Bretagne, poursuivant le mouvement engagé en 1987 (voir encadré).

<sup>2/</sup> Celles-ci sont calculées à partir du rapport entre la production et le taux d'utilisation des capacités, tel qu'il est recueilli lors de l'enquête trimestrielle dans l'industrie. A court terme cette estimation est relativement fragile.

# L'investissement

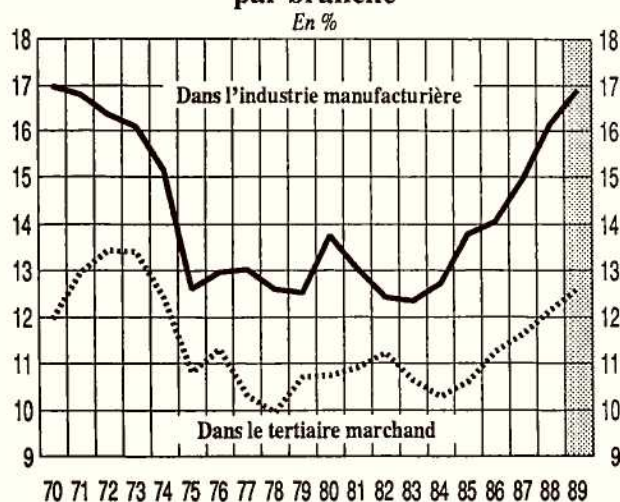
La modernisation de l'appareil productif a requis un effort d'investissement important si l'on en juge par l'évolution de la part du capital non amorti dans le capital total <sup>1/</sup>. Après le deuxième choc pétrolier, ce rapport a continûment décliné jusqu'en 1985, témoignant d'un vieillissement du stock d'équipements. Les investissements consentis entre 1985 et 1988 ont permis d'enrayer la baisse de ce ratio mais n'ont pas suffi à inverser la tendance.

Le secteur de l'automobile se serait montré le plus dynamique pour la troisième année consécutive et la progression de ses investissements avoisinerait 80 % au total entre 1986 et 1989.

L'effort d'investissement du secteur des biens intermédiaires se serait renforcé en 1989 grâce à une vive reprise des dépenses d'équipement dans les secteurs producteurs de métaux non ferreux et surtout dans le secteur de la sidérurgie, où le renouveau de l'investissement s'appuie sur un redressement sensible des résultats d'exploitation intervenu en 1988. La poussée des investissements dans la sidérurgie et dans la chimie de base, conjuguée à un ralentissement de la production (voire même un plafonnement dans le cas de la sidérurgie) semble avoir permis de desserrer en fin d'année les fortes tensions qui s'exerçaient sur les capacités de production de ces deux secteurs. La détente est particulièrement manifeste dans le cas de la sidérurgie, où les goulots de production sont revenus de 82 % en octobre 1989 à 11 % en janvier 1990. En revanche aucun relâchement significatif ne semble se dessiner en fin d'année dans les métaux non-ferreux, le verre et le papier carton, également affectés par de fortes tensions.

Le secteur des biens d'équipement professionnel aurait été, pour la troisième année consécutive, en retrait par rapport à l'ensemble de l'industrie. Cela tiendrait à nouveau au manque de dynamisme de l'investissement dans le matériel électrique et électronique professionnel, où les capacités de production sont toujours jugées excédentaires. Cependant, les industries de la mécanique, qui ont bénéficié d'une utilisation de leur outil de production nettement plus intensive que par le passé, auraient fourni en 1989 un effort d'équipement très soutenu.

## Taux d'investissement productif par branche



Le secteur des biens de consommation, qui avait moins développé ses investissements entre 1984 et 1987 que les autres grands compartiments de l'industrie, aurait accru ses dépenses d'équipement en 1989 à un rythme voisin de celui de l'ensemble de l'industrie, comme ce fut le cas en 1988. Cette croissance rapide reposerait pour beaucoup sur le dynamisme des entreprises de la parachimie-pharmacie et de la presse-imprimerie, qui ont bénéficié de deux années très fastes en termes de demande.

<sup>1/</sup>Cette part est le rapport du capital fixe net d'amortissement au capital fixe brut. Il peut être évalué à partir des données de capital (brut et net) publiées par la Comptabilité Nationale.

# L'investissement

Les entreprises du secteur tertiaire ont continué à profiter en 1989 du dynamisme de l'activité industrielle et de la bonne orientation de la consommation des ménages. Leurs investissements ont progressé à un rythme encore élevé (de l'ordre de 7 %) mais nettement plus modéré que les trois années précédentes.

Cette inflexion de l'effort d'équipement des commerces et services renvoie vraisemblablement à un début d'épuisement de l'effet d'accélération après le fort courant d'investissements des années 1986 à 1988. En effet, entre 1985 et 1988, les dépenses d'équipement en volume de ce secteur se sont accrues de près de 12 % en moyenne par an. Corrélativement le taux d'investissement s'est fortement redressé pour atteindre en 1988 le plus haut niveau observé depuis 1974.

Le secteur des services marchands devrait avoir été le pôle le plus dynamique en matière d'investissement, en particulier sous l'impulsion des services rendus aux entreprises, qui ont continué à bénéficier d'une expansion très rapide de leur activité. Le ralentissement de l'investissement du tertiaire serait ainsi largement le fait des commerces, comme le suggèrent le recul prononcé des créations d'entreprises dans ce secteur (principalement dans le commerce de détail) ainsi que la quasi-stagnation des mises en chantier de bâtiments commerciaux, après deux années de hausse sensible.

L'investissement des Grandes Entreprises Nationales a connu à nouveau une légère hausse en volume en 1989. La poursuite du renouvellement des flottes d'Air Inter et Air France a largement contribué à consolider l'arrêt de la baisse des dépenses d'équipement observée depuis 1981 due, entre autres, au ralentissement du programme électro-nucléaire.

Dans le bâtiment et les travaux publics, la croissance de l'investissement a été presque aussi soutenue en 1989 que l'année précédente. Cet effort d'équipement apparaît plus particulièrement stimulé par le développement de l'activité dans les travaux publics et les perspectives liées aux grands travaux et aux dépenses d'infrastructure (jeux olympiques en Savoie, travaux routiers, TGV-Nord).

Les dépenses d'équipement de l'agriculture, qui avaient connu une vive reprise en 1988, ont marqué le pas en 1989 en dépit du redressement du revenu agricole. Cependant, l'investissement agricole devrait s'être inscrit significativement en hausse par rapport à 1988 grâce à une nouvelle réduction des abattages de bovins d'âge adulte.

Secteur (et pondération 1/)	Volumes aux prix de l'année précédente						
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Grandes Entreprises Nationales (17 %)	-4,7	-6,4	-1,6	-7,4	-5,0	1,5	2
Entreprises du secteur concurrentiel (83 %)	-4,0	-1,4	6,8	7,9	7,3	11,0	7 à 8
dont: Agriculture (6 %)	-5,1	-10,4	-1,8	-7,1	-4,9	11,9	4
Industrie (32 %)	-1,9	2,2	11,8	3,7	5,7	11,2	9
Commerces-Services (40 %)	-4,5	-1,4	5,2	13,9	10,3	11,1	7
Bâtiment Génie civil et agricole (5 %)	-10,1	-7,4	-0,9	14,9	10,0	8,5	7
Ensemble des entreprises (SQS-EI)	-4,1	-2,5	4,9	4,7	5,0	9,4	6 à 7

1/ Structure de l'investissement en valeur en 1987.

# L'investissement

## Les investissements directs entre la France et l'Étranger

Les opérations d'investissements directs entre la France et l'étranger sont à l'origine de sorties nettes de capitaux en progression constante depuis 1986 : ces derniers ont atteint 32,2 Mds de F pour le premier semestre 1989 (chiffres semi-définitifs) soit un montant pratiquement équivalent à celui de l'année 1988 (33,1 Mds de F).

Cette évolution a résulté d'un double mouvement :

- la poursuite de l'essor des flux d'investissement français à l'étranger observé depuis 1986, dont le solde a dépassé très légèrement, pour le premier semestre 1989, le montant enregistré en 1987 ;
- un développement plus faible des investissements étrangers en France.

Afin de réduire ce déséquilibre, les pouvoirs publics viennent d'alléger la réglementation relative aux investissements étrangers en France, considérés comme favorable à la croissance et à la compétitivité de l'économie et créateurs d'emplois.

### I - Définition des investissements directs

Sont recensés, en balance des paiements, comme investissements directs entre la France et l'étranger les opérations suivantes (nettes des liquidations) :

- la création de succursales par des entreprises résidentes ;
- la souscription d'actions lors de la constitution de sociétés non résidentes ou l'achat d'actions de sociétés non résidentes déjà constituées dès lors que l'opération représente un montant suffisant pour assurer le contrôle à des résidents ;
- l'achat de biens immobiliers par des résidents ;
- les prises de participation ou apports en capital au profit d'entreprises n'ayant pas la forme de société par actions lorsque ces opérations ont pour résultats l'ouverture d'un droit de contrôle sur la gestion ;
- le financement des déficits d'exploitation de filiales, succursales ou entreprises contrôlées n'ayant pas la forme de société par action ;
- le financement des films en coproduction ;
- les prêts à long terme entre maison-mère et filiales.

En pratique la notion de contrôle est difficile à appréhender. Les montants retenus en balance des paiements correspondent, en fait, aux opérations considérées comme investissements directs par les autorités administratives (habituellement 20 % de la détention de capital). Ne sont recensés, en outre, que les opérations donnant lieu à des mouvements de comptes avec des non-résidents.

### II - Les investissements français à l'étranger

L'essor des investissements français à l'étranger, observé depuis 1986, s'est intensifié au premier semestre 1989, sous l'impulsion des opérations réalisées par le secteur privé non bancaire.

### Investissements directs de la France à l'étranger

Pays d'origine	structure en %									
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1er sem. 1989
CEE*	54,6	52,9	59,5	41,4	50,5	42,3	50,7	48,8	70,1	
<i>dont :</i>										
<i>RFA</i>	11,9	15,8	11,4	1,2	11,0	10,5	7,6	8,8	8,7	
<i>Espagne</i>	0,5	0,4	0,5	0,0	0,1	0,3	0,9	0,9	0,6	
<i>Pays-Bas</i>	15,8	12,9	18,6	6,4	11,6	8,9	9,3	4,7	14,1	
<i>Royaume-Uni</i>	15,7	10,9	14,8	10,3	13,7	13,5	13,9	14,8	23,9	
<i>UEBL</i>	7,3	9,0	8,9	5,0	5,5	5,5	7,6	10,6	8,2	
USA	12,5	15,5	4,6	22,2	19,6	27,3	15,5	24,7	5,6	
Japon	1,1	2,0	3,4	4,9	3,0	3,0	4,7	3,6	4,0	
Reste du Monde	31,8	29,5	32,6	31,5	26,9	27,4	29,1	23,0	20,3	
<b>Total (en Mds de F)</b>	<b>18,1</b>	<b>25,1</b>	<b>20,2</b>	<b>14,1</b>	<b>18,6</b>	<b>20,1</b>	<b>36,3</b>	<b>52,3</b>	<b>76,1</b>	<b>52,5</b>

Source : Balance des paiements - Banque de France

\* y.c Espagne et Portugal

Les sorties de capitaux atteignent ainsi 52,5 Mds de F au premier semestre 1989 (dont 47,3 Mds de F pour le secteur privé non bancaire) après 44 Mds de F au second semestre 1988.

Alors que les investissements français à l'étranger avaient quasiment stagné entre 1980 et 1985, le mouvement amorcé en 1986 est à rattacher en premier lieu à l'amélioration de la situation financière des entreprises et correspond vraisemblablement pour partie à un rattrapage du retard acquis dans la première moitié des années 1980.

La pression concurrentielle dans un contexte d'internationalisation des marchés et les perspectives liées à la réalisation du marché intérieur européen contribuent également à expliquer le fort développement des investissements français à l'étranger.

Si l'on en juge par la place prépondérante de la zone OCDE, qui a accueilli en 1988 96 % des capitaux nets investis, et par la prédominance des opérations de fusions et d'acquisitions, ce courant d'investissements directs à l'étranger renvoie bien plus aux stratégies de croissance externe des entreprises (conquête des marchés étrangers, recherche d'une taille critique...) qu'à un mouvement de délocalisation visant à diminuer les coûts.

L'impact du marché unique européen est nettement perceptible au travers de la répartition géographique des investissements : si les Etats-Unis demeurent le principal pôle d'attraction des investissements français à l'étranger, la position des pays de la CEE s'est sensiblement renforcée depuis 1986. Au premier semestre 1989, le Royaume-Uni dispute même aux Etats-Unis le titre de premier pays d'accueil pour les capitaux français, les deux pays enregistrant 11,5 Mds de F d'investissements nets.

Les investissements français à l'étranger observés depuis 1986, qui proviennent à parts à peu près égales des entreprises de l'industrie manufacturière et des entreprises du secteur des services marchands, présentent une assez forte concentration sectorielle. Ainsi cinq secteurs seulement ont réalisé près de 60 % des opérations nettes enregistrées sur la période 1986-1988. Le premier secteur investisseur est de loin celui du crédit (24 %) qui a ravi la place longtemps occupée par le secteur pétrolier. Viennent ensuite quatre secteurs industriels : le secteur de l'agro-alimentaire (9,6 %), le secteur du matériel électrique et électronique (8,6 %), le secteur de la chimie (7,6 %) et le secteur de l'énergie (essentiellement pétrole et gaz naturel : 7,3 %).

### III - Les investissements étrangers en France

Après leur fort développement au cours des deux dernières années, les investissements directs des non-résidents en France semblent avoir marqué le pas en 1989. D'un semestre à l'autre, ils enregistrent même un léger recul (+ 20,3 Mds de F au premier semestre 1989 au lieu de + 23,6 Mds de F au second semestre 1988). La ventilation géographique des investissements reflète la prédominance continue des opérations d'origine européenne et plus particulièrement britannique.

## Investissements directs de l'étranger en France

Pays destinataires	structure en %									
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1er sem. 1989
CEE*	34,7	20,6	38,9	30,1	34,8	19,3	33,8	53,9	63,4	
dont :										
RFA	5,5	3,4	7,7	6,1	7,7	4,3	3,6	1,2	4,5	
Espagne	5,6	5,2	6,7	7,0	3,6	2,6	2,8	5,4	4,8	
Pays-Bas	2,0	4,2	3,3	7,3	7,3	1,3	11,5	13,4	7,8	
Royaume-Uni	5,4	2,3	6,8	0,3	7,5	4,6	6,9	17,6	16,6	
UEBL	4,8	3,3	5,9	7,2	2,6	2,2	3,1	10,9	21,3	
USA	22,8	74,0	23,8	27,8	34,5	42,6	42,7	31,2	23,0	
Japon	0,6	0,4	1,0	0,8	0,6	0,8	0,4	0,2	0,0	
Reste du Monde	42,0	5,0	36,2	41,3	30,2	37,3	23,2	14,7	13,5	
<b>Total (en Mds de F)</b>	<b>19,6</b>	<b>13,2</b>	<b>10,3</b>	<b>12,5</b>	<b>19,3</b>	<b>19,9</b>	<b>19,2</b>	<b>27,9</b>	<b>42,8</b>	<b>20,3</b>

Source : Balance des paiements - Banque de France

\* y.c. Espagne et Portugal

# L'investissement

Comparée au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, la France paraît moins attractive pour les investissements directs étrangers. Cette situation explique les mesures récentes prises par les pouvoirs publics, pour alléger la réglementation dans ce domaine, notamment dans la perspective de la réalisation du marché intérieur européen, lequel suscite tout à la fois un vif intérêt de la part des entreprises internationales (américaines, japonaises et scandinaves, par exemple) et une concurrence accrue entre pays membres de la Communauté, pour attirer les investissements.

Le décret et la circulaire du 15 janvier 1990 visent à instaurer :

- un régime de liberté confirmée pour les investisseurs communautaires.

Auparavant, les investisseurs originaires de la CEE devaient, pour chaque opération réalisée en France, déposer une déclaration préalable et l'administration disposait d'un délai de deux mois pour éventuellement contester leur caractère communautaire. Désormais cette autorisation préalable est supprimée pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 Md de F et ayant au moins trois ans d'existence (système de "reconnaissance permanente communautaire" qui ne prévoit qu'un simple compte-rendu a posteriori).

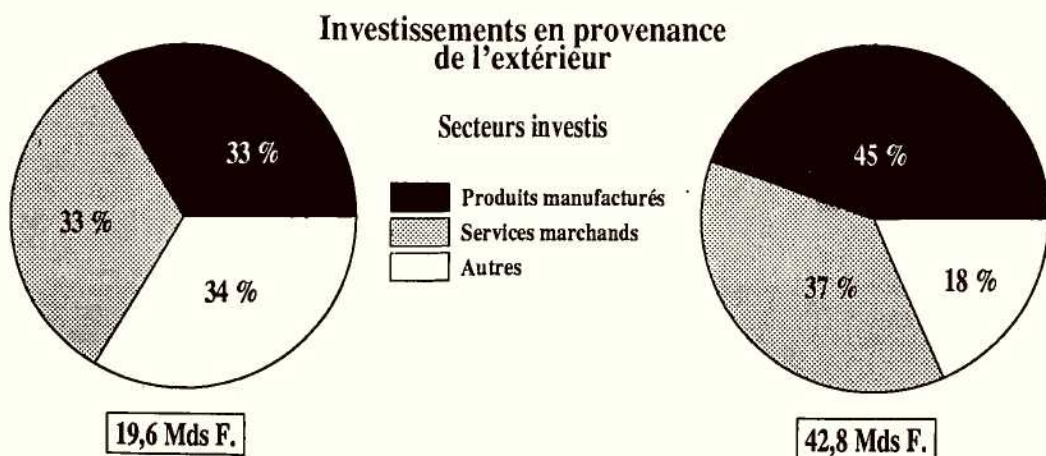
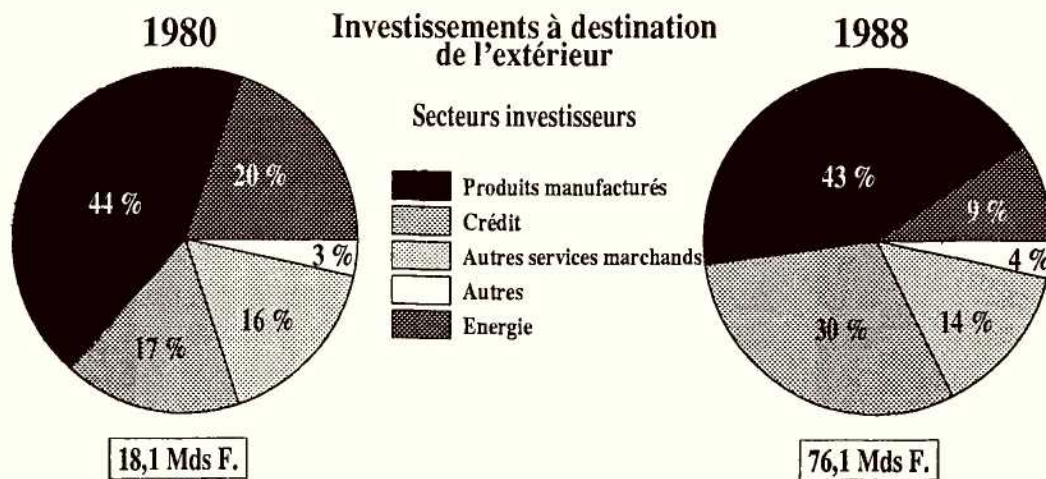
Pour les autres investisseurs de la CEE (largement minoritaires), l'obligation de déclaration préalable est maintenue, mais l'administration ne dispose plus que d'un délai de 15 jours pour vérifier leur origine géographique.

Demeurent, en outre, soumises à autorisation les opérations mettant en cause l'ordre public, la santé publique et la sécurité publique ;

- une sécurité juridique et une rapidité de décision pour les investisseurs non communautaires.

Auparavant, toute demande d'investissement non communautaire, d'un montant supérieur à 10 MF, était soumise à autorisation préalable de l'administration qui n'était tenue par aucun délai.

Désormais l'autorisation est tacitement acquise dans un délai d'un mois, sauf exercice par le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de sa faculté d'ajournement dans des cas présentant un intérêt national.



# La productivité apparente du travail

En 1989, les gains de productivité apparente du travail (mesurés comme le taux de croissance de la valeur ajoutée par personne employée) sont en baisse dans l'industrie manufacturière, à 3,5 % après 6,2 % en 1988, mais demeurent à un niveau élevé par rapport aux années précédentes. C'est le cas en particulier dans les industries de biens d'équipement et de biens de consommation où la productivité continue de progresser à un rythme élevé, alors qu'elle fléchit dans les industries de biens intermédiaires en relation avec la baisse d'activité dans ce secteur.

Dans le secteur tertiaire marchand, les gains de productivité remontent sans pour autant atteindre les niveaux observés avant 1986. Dans l'ensemble des branches marchandes non agricoles, les gains de productivité sont en légère baisse, à 2,3 % après 2,8 % et reviennent au rythme moyen observé sur la période 1979-1988 (2,4 %).

Ce ralentissement est bien moins accentué que celui observé sur l'ensemble de la zone OCDE, où les gains de productivité passent de 4,2 % en 1988 à 2,5 % en 1989, principalement à cause du ralentissement aux Etats-Unis. Les fluctuations de productivité, vives en période de reprise ou de ralentissement en raison de la relative inertie de l'emploi, ne doivent pas faire oublier l'importance des écarts de niveau. La comparaison des niveaux est délicate, puisqu'elle nécessite d'exprimer les PIB/PNB des différents pays en unité commune. La conversion est en général faite par le biais des standards de pouvoir d'achat des monnaies de chaque pays. Dans la mesure où les standards de pouvoir d'achat reposent sur l'hypothèse d'une structure de consommation identique entre les pays, la comparaison est plus pertinente entre les grands pays de la CEE qu'avec le Japon, par exemple.

Le tableau n'indique pas d'évolution temporelle, puisque les indices sont tous exprimés par rapport à la productivité moyenne des quatre plus grands pays de la CEE (ramenée à 100 chaque année). Il met en évidence l'importance de l'effet de base pour les Etats-Unis, dont les faibles gains de productivité laissent le niveau, en 1989, supérieur de 25 % à celui de la CEE et de près de 40 % à celui du Japon. Il montre également le rattrapage progressif opéré par le Japon, dont la productivité globale reste affectée par la faible performance du secteur protégé. Au sein de la CEE, les écarts de productivité sont plus faibles et n'évoluent guère.

La productivité du travail par branche 1/						
Secteurs 2/	Evolution en %					
	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Industrie manufacturière (30,1 %)	1,7	3,1	2,0	1,8	6,2	3,5
Total industrie 3/ (51,2 %)	2,5	3,2	2,6	1,3	4,8	2,3
Tertiaire marchand (43,4 %)	3,1	3,4	3,1	1,7	1,6	2,4
Branches marchandes hors agriculture (94,6 %)	2,9	3,2	2,8	1,2	2,8	2,3

1/ valeur ajoutée par tête  
2/ poids dans la production marchande en 1989  
3/ y compris IAA, énergie et BGCA

Productivité : comparaison internationale 1/						
	1980	1983	1986	1987	1988	1989
France	105	105	105	105	106	106
RFA	102	102	101	100	97	98
Royaume-Uni	87	90	89	88	88	87
Italie	106	104	105	107	108	109
Etats-Unis	131	127	126	124	125	124
Japon	80	81	84	85	87	89

Source : Rapport économique annuel de la Commission des communautés Européennes ; Statistiques de l'emploi de l'OCDE.  
1/ Les PIB sont exprimés en standard de pouvoir d'achat de la CEE. Ils sont rapportés à l'emploi total, et à la moyenne de la CEE à 4.



# Les résultats des entreprises

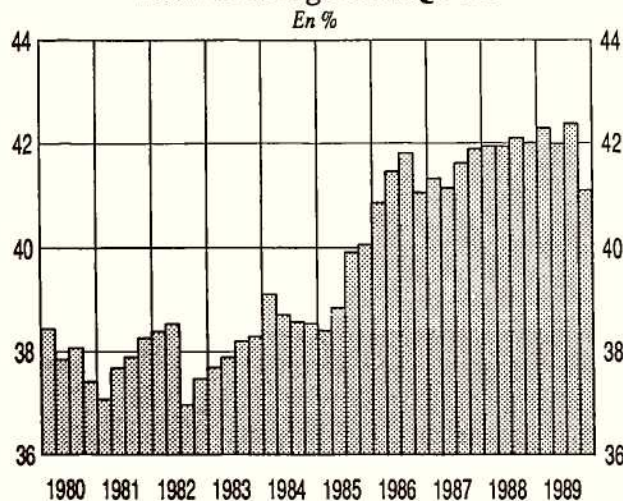
En 1989, contrairement à 1988, les prix de production ont augmenté moins vite que les coûts unitaires (4,0 % après 4,4 %), en grande partie du fait de l'augmentation du coût des consommations intermédiaires (5,0 %) qui a subi, en début d'année, les conséquences de la flambée du prix des matières premières sur les marchés internationaux. La valeur ajoutée des Sociétés, Quasi Sociétés (SQS) et Entreprises Individuelles (EI) a toutefois augmenté en 1989 au même rythme qu'en 1988 (7,0 % après 7,1 %).

Après plusieurs années d'augmentation, le taux de marge des SQS et EI demeure en 1989 à un niveau élevé (41,9 % après 42,0 % en 1988) : en effet, si les charges salariales ont continué d'augmenter moins vite que la valeur ajoutée (6,4 % après 5,4 % en 1988), les impôts liés à la production ont connu une accélération (8,4 % après 4,7 %) faute de bénéficier d'aménagements particuliers par rapport aux années précédentes, notamment en ce qui concerne la taxe sur les salaires et la taxe professionnelle.

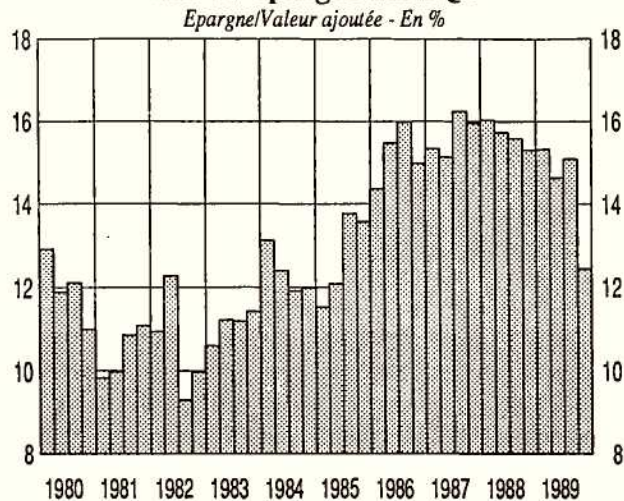
Le taux de marge des SQS se stabilise de la même manière (31,9 % après 32,0 % en 1988) ; les impôts sur le revenu et le patrimoine augmentent à nouveau fortement (10,7 % après 12,8 % en 1988), au même rythme que l'impôt sur le bénéfice. La pression fiscale s'accroît de 20,3 % à 22,4 %. Par ailleurs, les revenus de la propriété et de l'entreprise versés par les SQS accélèrent (13,9 % après 11,5 %), en raison de l'augmentation des charges d'intérêts et de dividendes. Ces raisons expliquent la forte baisse du taux d'épargne (14,4 % après 15,7 % en 1988), qui retrouve ainsi le niveau de 1985.

La baisse de l'épargne des SQS n'a pas affecté leur taux d'investissement qui continue de progresser (18,6 % après 18,5 % en 1988). Le taux d'autofinancement baisse nettement à 77,1 % après 84,6 % en 1988, en recul pour la deuxième année consécutive, mais reste au niveau des années précédant le premier choc pétrolier. Parallèlement, les crédits d'équipement accordés aux SQS continuent de se développer : 9,6 % en glissement annuel au mois de septembre, après 9,9 % l'année précédente. Par ailleurs les crédits de trésorerie connaissent une nouvelle accélération (22,0 % en glissement après 18,8 % l'année précédente).

### Taux de marge des SQS-EI



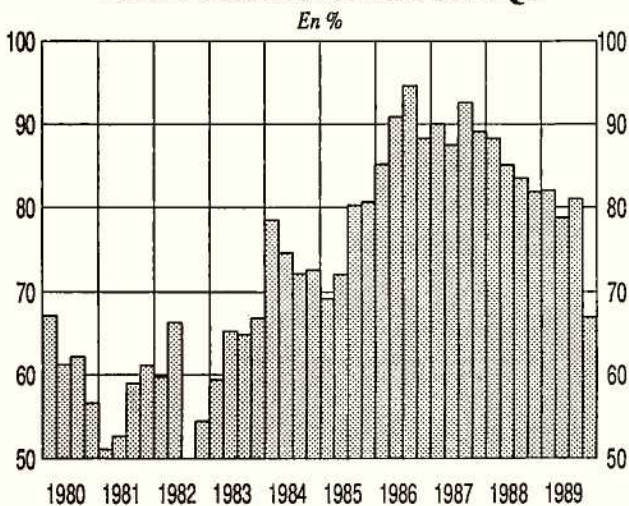
### Taux d'épargne des SQS



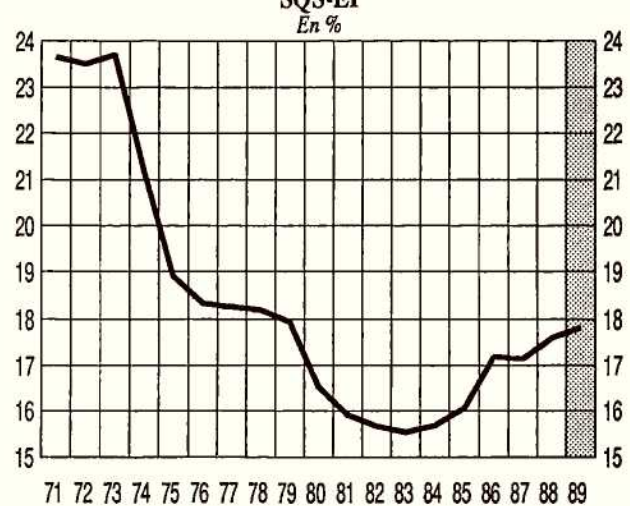
# Les résultats des entreprises

L'élargissement des crédits aux entreprises s'est fait dans un contexte de hausse des taux d'intérêts moyens accordés (pour la partie intermédiaire des crédits accordés), qui passent de 9,6 % à 10,8 % pour l'escompte et de 9,3 % à 9,8 % pour les crédits d'équipement ; les crédits sont plus chers, mais le taux de rentabilité économique des SQS-EI (calculé comme l'excédent brut d'exploitation rapporté au stock de capital au coût de renouvellement) augmente lui aussi, de 17,6 % à 17,8 %, retrouvant ainsi le niveau de la période précédant le second choc pétrolier.

Taux d'autofinancement des SQS



Rentabilité économique SQS-EI



## Ratios du compte des entreprises

1983	1984	1985	1986	1987	1988		1989
57,0	56,2	55,3	53,3	53,2	52,4	SQS et EI :	
38,0	38,7	39,3	41,3	41,5	42,0	- Charges salariales/Valeur ajoutée	52,1
15,6	15,0	15,2	15,3	15,7	16,7	- EBE/Valeur ajoutée	41,9
						- Taux d'investissement	16,8
68,1	66,6	65,2	62,6	62,4	61,3	SQS :	
26,1	27,5	28,4	30,9	31,2	32,0	- Charges salariales/Valeur ajoutée	61,0
17,3	16,6	16,9	16,9	17,5	18,5	- EBE/Valeur ajoutée	31,9
11,1	12,3	12,8	15,2	15,7	15,7	- Taux d'investissement	18,6
						- Epargne sur valeur ajoutée	14,4
64,1	74,4	75,7	89,8	89,8	84,6	- Taux d'autofinancement	77,1

# Les administrations publiques

En 1989, le déficit budgétaire hors FMI (Fonds Monétaire International) et hors FSC (Fonds de Stabilisation des Changes), compte tenu du collectif budgétaire de fin d'année, est resté conforme à la prévision de la loi de finances initiale soit 1,7 % du produit intérieur brut total.

Plusieurs mesures sont intervenues ou ont eu un impact en 1989 sur les recettes des administrations publiques : baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, réduction de certains taux de TVA et maintien du prélèvement de 0,4 % du revenu imposable dans le cadre du financement de la sécurité sociale. Les grèves au ministère des Finances ont modifié le calendrier des recouvrements d'impôts et induit un profil infra-annuel très marqué.

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau

1984	1985	1986	1987	1988		1989				1989	1989 Niveau en Mds de F.	Part en % 1989
						89.1	89.2	89.3	89.4			
					Impôts liés à la production							
8,1	8,7	5,0	7,1	8,4	- TVA budgétaire brute	3,7	1,3	0,3	1,6	7,6	595,1	40,9
7,6	7,9	3,9	6,9	6,8	- TVA nette	3,2	0,9	0,1	0,9	6,3	510,9	35,1
16,3	13,8	10,2	6,6	5,3	- Impôts sur les produits	3,2	-1,8	-8,1	23,1	6,1	259,2	17,8
11,7	30,1	11,0	6,3	6,7	<i>dont TIPP</i>	-0,5	-1,0	0,7	5,3	4,4	112,6	7,7
14,5	-4,8	3,9	2,8	-1,8	- Impôts sur les salaires	2,0	2,1	-0,6	0,9	5,5	47,6	3,3
					- Autres impôts liés à la production	-0,6	5,1	2,8	12,1	8,8	96,2	6,6
					Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital							
12,8	5,6	10,5	6,0	4,5	- Impôts sur le bénéfice	3,9	3,3	-8,2	19,7	5,6	570,8	39,2
4,9	8,4	18,8	12,8	14,5	<i>dont SQS non financières</i>	4,1	1,3	-6,8	34,6	11,7	140,3	9,6
7,0	15,8	18,5	14,0	14,6	- Impôts sur le revenu	4,3	0,1	-6,6	39,3	12,2	111,3	7,6
11,1	-0,2	6,2	6,9	-0,6	- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine 1/	4,5	7,5	-9,7	8,4	5,0	250,2	17,2
23,7	13,2	8,7	1,0	3,4	<i>dont taxes locales</i>	3,3	-1,3	-4,0	16,7	1,8	157,6	10,8
30,2	12,9	7,8	6,7	9,1	- Impôts sur le capital	7,4	-0,1	1,2	9,2	3,2	104,6	7,2
-1,3	13,1	46,5	-0,7	21,6	<b>Total des recettes fiscales</b>	0,3	2,4	-27,5	99,6	3,0	22,6	1,6
11,9	7,0	6,8	6,1	4,9		5,8	1,6	-3,8	10,8	6,8	1 455,7	100

1/ L'impôt de solidarité sur la fortune est inclus dans ce poste

Les impôts directs versés par des ménages croissent moins vite que leur revenu disponible brut

L'ensemble des impôts directs pesant sur les ménages, qui avait crû de 4,6 % en 1987 puis de 0,9 % en 1988, a augmenté de 4,4 % en 1989 soit moins vite que leur revenu disponible brut (6,4 %).

Les impôts sur le revenu des ménages ont crû de 5,0 % en 1989 après - 0,6 % en 1988 et 6,9 % en 1987. Lors du vote du budget pour 1988, les taux du barème avaient été réduits et la loi de finances 1989 n'a pas remis en cause les minoration antérieures. En 1989, le prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable pour le

## Les administrations publiques

financement de la sécurité sociale ainsi que celui de 1 % sur les revenus de capitaux mobiliers ont été recouverts pour une grande partie au deuxième trimestre, alors qu'ils l'avaient été au premier trimestre en 1988.

L'instauration de l'impôt de solidarité sur la fortune, 4,4 Mds de F, explique 3 points de croissance des "autres impôts sur le revenu et le patrimoine". L'impôt sur les revenus des valeurs mobilières serait en forte baisse du fait des mesures adoptées en faveur de la fiscalité de l'épargne. En 1989, année d'élections municipales, les impôts locaux payés par les ménages ont augmenté modérément (3,2 %). Au total, les autres impôts sur le revenu et le patrimoine ont crû de 3,1 % en 1989 après 4,2 % en 1988.

**Les bons résultats de 1988 expliquent la croissance des impôts versés par les entreprises**

Malgré la baisse du taux d'imposition, l'impôt sur le bénéfice des sociétés non financières a augmenté de 12,2 % (après 14,6 % en 1988) en raison de l'amélioration des résultats des entreprises. La loi de finances pour 1989 a abaissé à 39 % le taux de l'impôt pour les bénéfices réinvestis dans l'entreprise ; le taux de 42 % est maintenu pour les bénéfices distribués. Le solde de l'impôt dû pour 1988 a été recouvré au deuxième trimestre 1989 au taux de 42 %.

Les entreprises ont bénéficié en 1989 de la suppression de la taxe sur les encours de crédits (coût pour l'Etat 1,5 Md de F) et de la réduction de la taxe sur les conventions d'assurance (coût pour l'Etat 1 Md de F). La TIPP, payée par les entreprises, a progressé de 4,4 % en 1989 après 6,7 % en 1988 par le jeu de l'indexation habituelle. Les taxes sur les salaires ont crû de 5,5 % après - 1,8 % en 1988, année où l'assujettissement de France Télécom à la TVA la libérait de la taxe sur les salaires.

Les recouvrements nets de taxe professionnelle (impôt local) auraient augmenté de 9,7 % en 1989 après 2,5 % en 1988, l'assiette pour le calcul de la taxe professionnelle s'étant fortement élargie, du fait de la croissance de la masse salariale et des immobilisations.

**Les recettes brutes de la TVA augmentent malgré plusieurs baisses de taux**

L'année 1989 s'est caractérisée par des réductions de taux de TVA sur divers biens :

- le taux majoré de TVA est passé de 33,3 % à 28 % au 1er décembre 1988 (coût 3,5 Mds de F, en année pleine 1989) ;
- unification des taux réduit et super-réduit à 5,5 % (janvier 1989) (coût 2,4 Mds de F) ;
- boissons non alcoolisées (juin 1988) (coût 2,4 Mds de F) ;
- abonnement électricité et gaz (octobre 1988) (coût 2,5 Mds de F) de 18,6 % à 5,5 % ;
- le taux majoré est passé de 28 % à 25 % début septembre 1989 (coût 4,5 Mds de F).

Grâce à la croissance des emplois finals et malgré des allègements de l'ordre de 15 Mds de F en 1989, les recettes brutes de TVA auraient augmenté de 7,6 % en 1989 après 8,4 % en 1988.

# Les administrations publiques

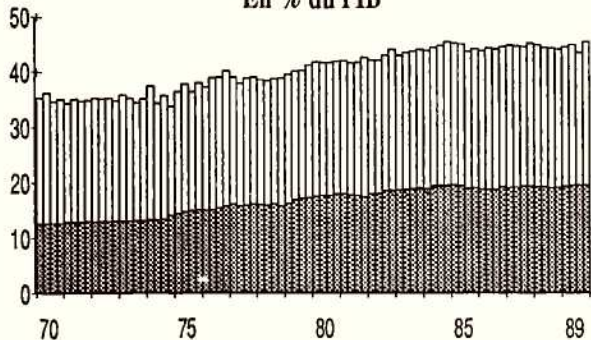
Le taux de prélèvement obligatoire augmente légèrement

Une première estimation du taux de prélèvements obligatoires pour l'année 1989 montre une légère hausse de 0,2 point (après une baisse de 0,5 point en 1988).

Cette hausse correspond à des évolutions divergentes de ses deux composantes :

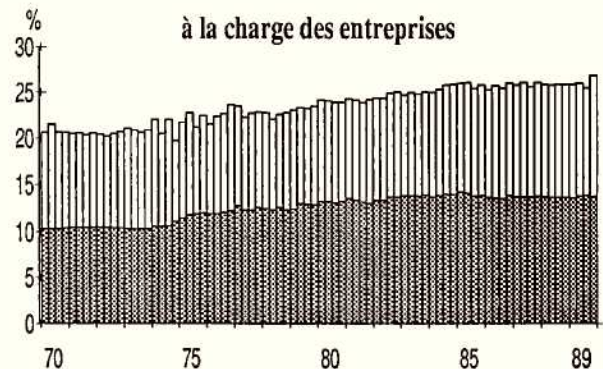
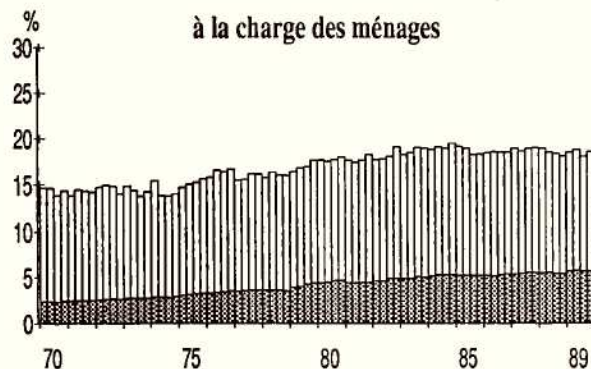
- le poids des cotisations sociales augmente de 0,3 point ;
- le poids des impôts diminue de 0,1 point.

## Evolution des prélèvements obligatoires En % du PIB



En 1985, une rupture de tendance dans la hausse continue du taux de prélèvements obligatoires a eu lieu. Depuis cette date chacune des deux composantes stagne.

Impôts  
Cotisations sociales



## Avertissement

L'analyse économique des flux fiscaux et sociaux faite par le système élargi de la comptabilité nationale rend délicate la sommation de prélèvements situés à des stades différents du processus de production, de la formation du revenu, et de son utilisation. La TVA et les droits de douanes ne sont pas explicitement affectés aux divers secteurs institutionnels mais comptabilisés globalement dans le compte "biens et services". Dans l'exercice qui suit nous avons réparti entre les différents secteurs la TVA et les droits de douanes selon les règles suivantes :

- la TVA sur consommation est affectée aux ménages ;
- la TVA sur la FBCF des ménages est affectée aux ménages ;
- la TVA sur la FBCF des autres secteurs est affectée aux entreprises ;
- la TVA sur les consommations intermédiaires est affectée aux entreprises ;
- les droits de douanes sont affectés aux entreprises ;
- les cotisations employeurs sont affectées aux entreprises ;
- les cotisations salariés sont affectées aux ménages.

On considère également que les seuls secteurs de l'économie sont les ménages et les entreprises. Les entreprises regroupant les sociétés et quasi-sociétés, les institutions financières, les entreprises d'assurances, les administrations, et le reste du monde (cela comprend les transferts à la CEE).

## Les administrations publiques

Le taux de prélèvement obligatoire des ménages reste stable en 1989. Cette évolution résulte d'une hausse du poids des cotisations sociales (+ 0,2 point de PIB) et d'une baisse de la pression fiscale (- 0,2 point de PIB). Les cotisations sociales des salariés, compte tenu des contraintes qui pèsent sur le financement de la sécurité sociale augmentent plus vite que le PIB entre 1970 et 1989. Mais le ralentissement de la progression observé depuis 1985 se poursuit. Le total des impôts supportés par les ménages (y compris la TVA sur consommation et logement) croît moins vite que le PIB depuis 1985 (à l'exception de l'année 1987) du fait des diverses mesures d'allègements.

Malgré les divers allègements instaurés en 1985 et les baisses de taux de l'impôt sur le bénéficiaire, le taux des prélèvements fiscaux à la charge des entreprises continue de croître sur le même rythme qu'auparavant. Les cotisations sociales des employeurs, exprimées en part de PIB, sont stables depuis 1985. Avant cette date la hausse était régulière. Mais depuis des mesures d'allègements ont été décidées dans le cadre des différents plans pour l'emploi.

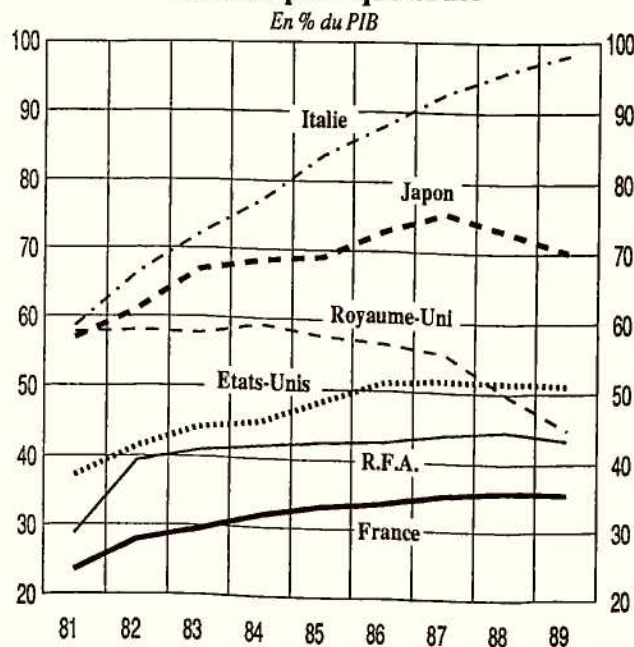
In fine, les diverses politiques budgétaires mises en place depuis 1985 aboutissent à réduire la pression fiscale des ménages et les prélèvements sociaux des employeurs (en points de PIB).

### La dette publique brute est stabilisée

Fin 1988, l'encours de la dette brute de l'ensemble des administrations publiques françaises représentait 36 % du PIB, ce qui est le niveau le plus faible des six premiers pays industrialisés. Depuis 1988, la part de la dette publique dans le PIB est stable, alors qu'à l'exception de l'Italie elle tend à décroître chez nos principaux partenaires.

Le ratio de dette (encours de la dette publique rapporté au PIB) a rapidement augmenté à partir de 1980 à cause de déficits importants de 1981 à 1985, du ralentissement de la croissance du PIB en valeur, et de la hausse du coût moyen de la dette. En 1989, la charge de la dette à court terme s'est accrue. La lenteur des rentrées fiscales due aux mouvements sociaux du personnel de l'administration des finances a ralenti le rythme de rentrée des recettes et a conduit à des émissions de bons du Trésor non prévues.

### La dette publique brute



Sources : Rapport économique annuel de la commission des communautés européennes et OCDE

## Les échanges extérieurs : produits manufacturés

Le déficit (CAF-FAB) des échanges de produits manufacturés s'établit à 51,3 Mds de F en 1989, après 38,2 Mds de F en 1988. La dégradation est donc sensible, mais moindre que les années précédentes. Les exportations croissent de 8,9 % en volume, rythme record sur ces 10 dernières années. Mais la hausse des importations est plus forte encore : 9,6 %, en léger ralentissement toutefois par rapport à 1988 (12,3 %).

Les exportations ont bénéficié d'une demande très forte de la part de nos partenaires : 9,5 % en 1989, après 9,2 % en 1988. De plus, les pertes de parts de marchés ont été très faibles en 1989, marquant une rupture par rapport aux années antérieures (- 1,7 point en 1988, - 3,8 points en moyenne chaque année de 1985 à 1987). Ce résultat est à rapprocher de la stabilisation de la compétitivité-prix depuis deux ans. Pendant les années 1985-1987, la chute du dollar avait entraîné une forte baisse de la compétitivité-prix de la France (- 3,3 % en moyenne par an sur cette période). A l'inverse, celle-ci s'était légèrement redressée en 1988 (1 %) et s'est repliée faiblement en 1989 (environ 0,5 %), malgré une hausse du dollar par rapport au franc de 5 %.

**Compétitivité - Coûts salariaux\***  
Indices base 100 en 1980



\* Coûts salariaux unitaire des 7 principaux concurrents, sur coûts salariaux unitaire de la France

**Compétitivité - Prix à l'exportation \***  
Indices base 100 en 1980



\* Prix d'exportation en Francs des 7 principaux concurrents, sur prix d'exportation de la France

En fait c'est l'évolution des prix d'exportation de la France, plus que celle des changes, qui est en cause en 1989, notamment au début de l'année : 2,0 % au 1er trimestre, 1,4 % au deuxième, contre respectivement 1,6 % et 1 % pour les prix de l'ensemble de nos partenaires. Le troisième trimestre semble amorcer une correction avec une baisse de 0,3 % de nos prix d'exportation. Vis-à-vis de la RFA la dégradation de notre compétitivité-prix est plus forte encore : 1,6 % au premier trimestre, 0,9 % au deuxième. La cause de cette divergence ne réside pas, semble-t-il, dans l'évolution des coûts salariaux, qui reste en 1989 plus modérée en France que chez nos concurrents. En revanche, le mouvement de ciseau amorcé au début de 1988 se poursuit puisque les prix d'exportation croissent plus vite que les prix de production : les industriels français reconstituent progressivement leurs marges sur les marchés extérieurs, après les avoir fortement compressées depuis 1985 (en réaction à la chute du dollar). A partir du 3ème trimestre de 1989, les prix d'exportation ont recommencé à diminuer par rapport aux prix de production.

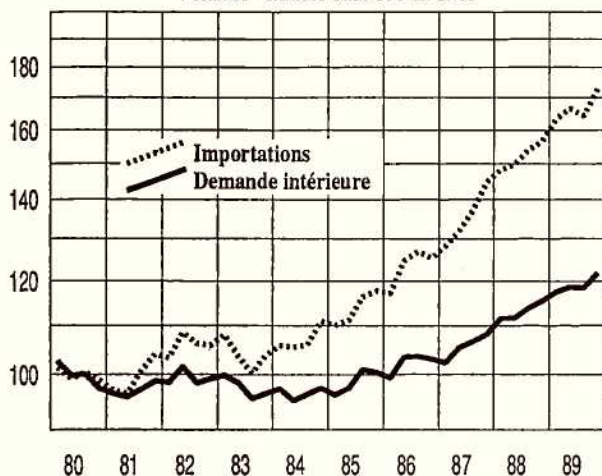
## Les échanges extérieurs : produits manufacturés

Compte tenu des délais moyens de répercussion des effets de la compétitivité-prix sur les parts de marché en volume (de l'ordre de 2 à 4 trimestres), de la faiblesse relative de l'élasticité-prix estimée (de l'ordre de 0,8), et des variations modérées de la compétitivité-prix depuis 2 ans, il est probable que l'impact de celle-ci sur les parts de marché en 1989 a été quasiment nul : cela permet de comprendre le net ralentissement de la dégradation de ces parts. Les légères pertes de part de marché renverraient alors à des facteurs autres que les prix.

En profil semestriel, les exportations ont bien accompagné la demande étrangère, croissant (en moyenne) de 7,1 % au 1er semestre puis de 2,3 % au second, tandis que la demande augmentait simultanément de 5,2 % puis de 3,3 %. Ainsi le ralentissement des exportations en cours d'année s'explique en partie par celui de la demande.

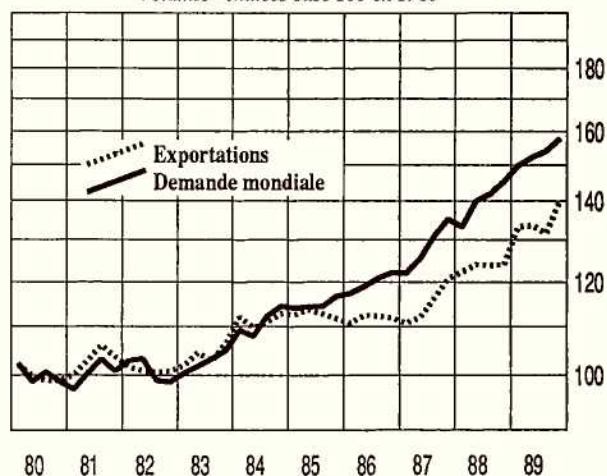
### Importations et demande intérieure de produits manufacturés

Volumes - Indices base 100 en 1980



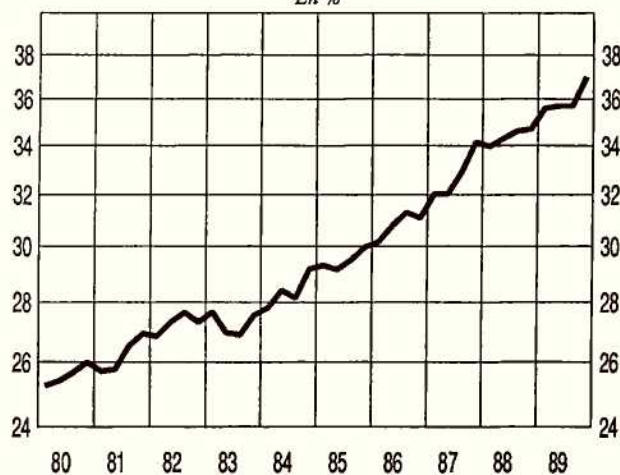
### Exportations et demande mondiale de produits manufacturés

Volumes - Indices base 100 en 1980



### Taux de pénétration du marché intérieur

En %



Rapport des importations à la demande intérieure

Sur l'ensemble de l'année en moyenne le taux de pénétration croîtrait d'environ 4,7 points, rythme comparable à celui des années précédentes (5 points en 1988, 6 points en 1987). Compte tenu d'une augmentation de la demande intérieure en produits manufacturés de l'ordre de 5 %, l'évolution des importations en 1989 est tout à fait conforme aux tendances de moyen terme de l'économie française (élasticité-demande de 1,4 et tendance autonome de 3,2 %). La hausse des importations est plus forte au 1er semestre (5,6 % en moyenne semestrielle) qu'au second (2,7 %), de même que celle de la demande intérieure (3 % puis 0,8 %).



# Les échanges extérieurs : produits manufacturés

## Résultats géographiques

Les échanges de la France avec la CEE connaissent en 1989 une dégradation de 12 Mds de F en solde : 8 Mds de F vis-à-vis de la RFA et 4 Mds de F vis-à-vis de la Belgique, les autres partenaires conservant un solde similaire à celui de 1988. Contrairement à ce qui s'était passé en 1988, les échanges évoluent à des vitesses similaires vis-à-vis de tous les pays de la CEE -de 12 % à 15 %- sauf l'Espagne (avec laquelle exportations et importations croissent de plus de 20 %).

Le solde se dégrade aussi fortement vis-à-vis des Etats-Unis (il passe de -11 en 1988 à -21 Mds de F en 1989). La faible progression des ventes françaises est ici en cause (2,4 %), sur un marché en expansion ralentie. A l'inverse, pour la deuxième année consécutive, les exportations françaises à destination du Japon connaissent une véritable envolée (27 % en 1989 après 25 % en 1988), permettant une amélioration sensible de notre taux de couverture avec ce pays (mais le solde se dégrade encore -de 2 Mds de F- du fait d'un effet de base massif). Cela a été permis par la progression rapide des importations japonaises et par des gains de parts de marché de la France.

La position de la France est aussi en amélioration vis-à-vis des Nouvelles Economies industrielles d'Asie : notre solde s'améliore de près de 4 Mds de F ce qui ramène le déficit à 3 Mds de F. La hausse des exportations (25 %) dépasse largement celle des importations (5 %), notamment vis-à-vis de Taïwan et Singapour.

## Solde du commerce extérieur : répartition géographique 1/

(CAF-FAB, milliards de francs)

	1987	1988	1989
RFA	-43,9	-50,3	-58,6
Royaume-Uni	8,3	17,4	18,4
Italie	-7,2	-5,1	-6,8
Espagne	7,3	7,4	9,2
Etats-Unis	-5,1	-10,8	-21,3
Japon	-22,8	-27,5	-29,2
OPEP	-4,6	-1,1	-9,3
NEIA 2/	-5,5	-7,0	-3,0
Total CEE	-59,1	-42,9	-54,8
Total OCDE	-86,5	-81,9	-109,3

Source : Douanes

1/ Hors matériel militaire

2/ Nouvelles économies industrielles d'Asie : Corée, Taïwan, Singapour, Hong-Kong

## Parts de marché en valeur de la France dans quelques pays 1/

(tous produits, niveaux en %)

	1987	1988	1989 2/
RFA	11,7	12,1	11,7
Royaume-Uni	8,9	8,8	8,9
Italie	14,6	14,8	14,7
Espagne	12,9	13,5	13,5
Etats-Unis	2,6	2,8	2,8
Japon	1,9	2,3	2,5

1/ part de la France dans les importations totales de chaque pays

2/ calculées sur les 9 premiers mois de l'année

## Parts de marché en valeur de quelques pays en France 1/

(tous produits, niveaux en %)

	1987	1988	1989
RFA	19,7	19,7	19,3
Royaume-Uni	7,1	7,3	7,2
Italie	11,7	11,6	11,5
Espagne	4,4	4,2	4,4
Etats-Unis	7,1	7,7	7,7
Japon	3,8	4,2	4,1

1/ part de ces pays dans les importations totales de la France

## Les échanges extérieurs : produits manufacturés

Si les déterminants habituels -compétitivité-prix et demande- rendent bien compte du comportement des échanges de produits manufacturés en 1989 à un niveau global, les évolutions sectorielles apparaissent plus contrastées. En effet, sur une dégradation du solde industriel de 13 Mds de F en 1989 par rapport à 1988, 17 Mds de F se localisent dans les biens intermédiaires et 6 Mds de F dans l'automobile, compensés partiellement par une amélioration de 8 Mds de F dans les biens d'équipement professionnel, les soldes des biens de consommation restant quasiment inchangés.

L'aggravation du déficit dans les biens intermédiaires renvoie à trois facteurs d'impacts comparables : la hausse des volumes importés d'uranium, ainsi que leur déconfidentialisation, la hausse du prix international des métaux non ferreux dont la France est gros importateur (voir encadré), et la dégradation du taux de couverture en volume dans la chimie lourde (en liaison avec d'importants goulots de production).

Dans l'automobile, les exportations (+ 6,4 %) évoluent en phase avec la demande étrangère et notamment européenne. Les constructeurs français ne perdent pas de parts de marché en Europe en 1989. Par contre, les importations connaissent une hausse record (16,2 %). Le solde passe donc de 23,8 Mds de F en 1988 à 17,7 Mds de F en 1989. En terme d'unités importées, les véhicules diesel expliquent l'intégralité de la hausse des achats à l'étranger en 1989 comme en 1988 : de 100.000 environ en 1987, les immatriculations des voitures diesel étrangères sont passées à plus de 200.000 en 1989, tandis que celles des non-diesel stagnaient à environ 650.000. La forte demande française sur ce segment du marché s'est heurtée à des goulots de production chez les producteurs nationaux, goulots accrus à l'automne du fait des mouvements sociaux. De ce fait les constructeurs étrangers (allemands et italiens en particulier) qui font face à une demande nationale déclinante notamment pour des raisons fiscales, ont accru leur part sur un marché français en pleine expansion.

Soldes douaniers CAF-FAB des produits manufacturés							(en Mds de F) 1/				
1983	1984	1985	1986	1987	1988		1989				1989
							89.1	89.2	89.3	89.4	
2,1	7,8	5,8	-9,9	-16,9	-22,3	Biens intermédiaires	-8,2	-8,1	-12,2	-11,6	-39,1
48,1	67,1	56,6	42,7	23,1	0,0	Biens d'équipement professionnel 2/	1,7	-1,7	2,5	5,6	8,4
-8,1	-8,2	-8,7	-12,1	-14,9	-16,4	Biens d'équipement ménager	-4,0	-4,4	-3,8	-3,6	-15,6
24,7	33,4	32,7	29,2	22,9	23,8	Automobile	5,4	5,7	3,5	2,7	17,7
-6,7	-2,9	-3,4	-16,5	-25,0	-27,1	Biens de consommation courante	-6,5	-6,9	-8,2	-6,1	-27,3
<b>63,9</b>	<b>103,1</b>	<b>89,1</b>	<b>35,4</b>	<b>-7,9</b>	<b>-38,2</b>	<b>Total produits manufacturés 3/</b>	<b>-10,0</b>	<b>-14,2</b>	<b>-17,1</b>	<b>-12,0</b>	<b>-51,3</b>

1/ Les données trimestrielles sont CVS-CJO, les données annuelles sont brutes y compris pour 1989  
2/ Y compris le poste "matériel militaire"  
3/ Y compris le poste "divers"

## Les échanges extérieurs : produits manufacturés

A l'opposé, le déficit des biens d'équipement professionnel civils se réduit : 19 Mds de F en 1989 après 24,5 Mds de F en 1988. Le ralentissement des importations (9,9 % après 19,3 %) lié notamment au ralentissement de l'investissement est complété par une forte hausse des exportations (11,8 %) expliquée en partie par un doublement des ventes d'Airbus en 1989 (8 appareils par mois en moyenne, au lieu de 4).

Enfin dans les biens de consommation, y compris les biens d'équipement ménager, le déficit reste stable autour de 43 Mds de F. Le dynamisme des exportations (13,1 % au total) est particulièrement net, notamment dans les biens d'équipement ménager (23,8 %). Pour ces derniers la CEE a constitué un débouché en pleine expansion (25 % environ), particulièrement en ce qui concerne l'électronique grand public (environ 40 % de hausse).

### **La flambée des cours des non ferreux a alourdi de 10 milliards de francs en deux ans le déficit engendré par les importations de minerais et métaux.**

La faiblesse de ses ressources minérales contraint la France à s'approvisionner en minerais et métaux sur le marché international. Or les cours mondiaux en dollars des métaux non ferreux ont doublé entre mi-1987 et mars 1989 puis ont entamé un repli qui atteint depuis cette date -20 % à la fin 1989. En moyenne annuelle et en francs, la revalorisation des prix internationaux des métaux non ferreux "importés" 1/ se chiffre à 49 % en 1988 et 22 % en 1989. Elle a été largement répercutée dans les valeurs unitaires à l'importation des métaux non ferreux "communs" (ni précieux, ni fissiles) dont l'augmentation annuelle a été de 41 % en 1988 et est estimée à 21 % en 1989.

La revalorisation des prix d'exportation n'a pas été à la hauteur de l'augmentation subie à l'importation. En effet, la structure par produits de nos exportations diffère de la structure de nos importations, et la hausse des prix s'est accompagnée d'une déformation des prix relatifs. L'effet de structure a entraîné une détérioration des termes de l'échange de l'ordre de 10 % en 1988 et 6 % en 1989.

De plus, en 1988, les volumes des échanges de métaux non ferreux ont connu une croissance forte : de l'ordre de 11 % à l'importation comme à l'exportation. En 1989, leur progression s'est poursuivie mais aurait ralenti au voisinage de 5 %.

En 1989, le montant en valeur des importations de minerais et métaux non-ferreux "communs" -y compris les ferro-alliages- approcherait de 30 milliards de francs. Compte tenu des exportations réalisées après traitement métallurgique, le déficit extérieur peut être chiffré à 22 milliards en 1989, en augmentation de 12 milliards par rapport à 1987 (environ 6 milliards chaque année). Cette aggravation proviendrait pour environ 2 milliards de francs de l'accroissement des volumes et pour 10 milliards de francs (5 chaque année) de l'évolution des cours mondiaux des non ferreux et du dollar.

1/ Pondérés par la structure des importations de la France

## Les échanges extérieurs : énergie et agro-alimentaire

Le déficit énergétique est affecté par l'augmentation du prix du pétrole

En 1989 le déficit énergétique s'est alourdi de 17 Mds de F par rapport à 1988 : il atteint 83 Mds de F (82 Mds de F en 1987). L'aggravation provient principalement de la hausse des prix à l'importation (20 % en moyenne), alors que la progression des volumes importés est minime. Les importations en volume de charbon ont crû de 25 % en raison de la forte hausse de la demande pour la production d'électricité (45 %), rendue nécessaire par l'insuffisance de la production hydro-électrique consécutive à la sécheresse.

Toutefois, en terme de solde extérieur, l'augmentation de la facture charbonnière a été quasiment compensée par l'élévation de l'excédent dégagé par les exportations d'électricité. Au total, l'accentuation du déficit des échanges énergétiques de l'année 1989 reflète intégralement l'alourdissement de la facture pétrolière : 17 Mds de F. Sur ce poste, la contribution de la croissance des volumes importés (1 %) est très légère (0,5 milliard). L'élévation de la facture pétrolière est ainsi la conséquence de la hausse des cours sur les marchés internationaux (18 % en dollars et en moyenne pour l'ensemble des importations pétrolières), combinée à la revalorisation du dollar 7,1 % en moyenne).

Balance commerciale (soldes douaniers) 1/											
1983	1984	1985	1986	1987	1988		1989				1989
							89.1	89.2	89.3	89.4	
20,9	24,6	30,0	26,0	29,2	39,3	Agriculture/Industrie agro-alimentaires 2/	13,9	11,9	12,1	10,4	48,3
-168,3	-186,9	-180,4	-89,5	-82,1	-66,5	Energie 2/	-18,0	-22,0	-20,2	-23,0	-83,1
63,9	103,1	89,1	35,4	-7,9	-38,2	Manufacturés 2/	-10,0	-14,2	-17,1	-12,0	-51,3
-83,4	-59,2	-61,3	-28,1	-60,8	-65,4	TOTAL CAF/FAB	-14,1	-24,3	-25,2	-24,6	-86,4
-49,1	-24,3	-29,8	-0,4	-31,6	-32,8	TOTAL FAB/FAB 3/	-3,8	-13,6	-14,9	-13,6	-43,8

1/ Les chiffres annuels sont des chiffres bruts y compris pour 1989, les chiffres trimestriels sont CVS-CJO.  
2/ CAF/FAB  
3/ en 1989 le taux permettant de passer des données CAF aux chiffres FAB était de 0,965.

## Les échanges extérieurs : énergie et agro-alimentaire

L'excédent agro-alimentaire atteint un nouveau record

L'excédent commercial dégagé par l'ensemble des échanges agro-alimentaires atteint en 1989 48,3 Mds de F. Il a ainsi enregistré, comme en 1988, une progression de 9 Mds de F, alors que, sur la période 1983-1987, il était en moyenne de 27 milliards par an.

Produits agricoles et produits issus des industries agro-alimentaires (IAA) ont contribué à parts égales à l'élévation globale de l'excédent commercial de 1988 et de 1989 assurant chacun une amélioration de l'ordre de 4,5 Mds de F par an. L'amélioration du solde des IAA est spectaculaire puisqu'il triple en deux ans, passant de 5 à 14 Mds de F. Sur la même période, l'excédent des échanges de produits agricoles progresse plus modérément, de 25,5 à 34,5 milliards. Par ailleurs, alors que l'élévation du solde des IAA s'est inscrit en croissance régulière depuis deux ans (de 1,1 milliard par semestre en moyenne), la performance des produits agricoles a atteint son maximum au premier semestre de 1989 avec 19 milliards d'excédent, avant de revenir sur le rythme de 15 milliards d'excédent semestriel observé en 1988.

Les raisons qui expliquent l'amélioration de l'excédent agro-alimentaire ont été :

- la consolidation du sensible renforcement du taux de couverture en volume opéré en 1988 : cet indicateur se situe à 133 % contre 128 % en moyenne sur la période de 1983-1987. En 1989 comme en 1988, le sucre, les céréales, les fruits et légumes, les farines, les boissons et les vins sont restés les points forts de nos exportations agro-alimentaires alors que les exportations de graines oléagineuses et de produits laitiers ont nettement fléchi en 1989, en raison de la baisse des disponibilités (recul de 17 % de la récolte 1989 d'oléagineux, réduction marquée des stocks de beurre et assèchement des stocks de poudre de lait).

- le gain d'environ 3 points sur les termes de l'échange acquis principalement avec les pays "tiers", non adhérents à la politique agricole communautaire. Ce courant d'échanges (qui, en 1988, représentait en volume 43 % de nos importations et 30 % de nos exportations) a enregistré en 1989 un gain de termes de l'échange évalué à 13 points, à la fois sur les produits bruts et les produits transformés. La configuration spécifique des marchés internationaux de produits alimentaires, cours soutenus pour nos produits d'exportations (céréales, farine, sucre) et cours dépréciés sur nos produits importés (denrées tropicales), explique une bonne part de cette performance, et souligne son caractère exceptionnel.

Principales composantes du solde agro-alimentaire							
(CVS)							
1987	1988	1989		1988		1989	
				1er sem.	2ème sem.	1er sem.	2ème sem.
24,6	30,2	34,3	Produits agricoles	15,3	14,9	19,1	15,3
26,0	29,8	32,9	dont : céréales	14,4	15,4	17,9	14,9
- 11,9	- 11,9	- 11,3	produits tropicaux	- 5,8	- 6,0	- 6,0	- 5,6
10,5	12,3	12,9	autres produits	6,7	5,6	7,2	5,7
4,8	9,1	14,0	Produits des IAA	4,0	5,1	6,7	7,3
- 5,0	- 4,3	- 4,9	dont : viandes	- 2,0	- 2,3	- 2,2	- 2,7
9,8	13,4	18,9	autres produits	6,0	7,4	8,8	10,1
29,2	39,3	48,3	Ensemble	19,3	20,0	25,8	22,6

# Les échanges extérieurs : services, transactions courantes et mouvements de capitaux

Le solde douanier des échanges extérieurs (FAB-FAB, brut) s'établit à - 44 Mds de F en 1989 après - 33 Mds de F en 1988. La dégradation de 11 Mds de F provient des déficits croissants des produits manufacturés et de l'énergie, partiellement compensés par un nouveau record de l'excédent agro-alimentaire.

**L'excédent des échanges de service atteint un niveau record**

A cette dégradation des échanges de biens, vient s'opposer une amélioration de l'excédent des échanges de services, dont la France est le second exportateur mondial après les Etats-Unis. Le solde des transactions courantes de 1989, à - 21,1 Mds de F est resté stable. L'année 1989 marque en effet un record dans l'excédent des services qui atteint 53,5 Mds de F (au lieu des 30 à 35 Mds de F observés depuis 1983) en raison de la croissance du poste voyages et, dans une moindre mesure, des services liés aux échanges de technologie.

Sur l'année 1989, le tourisme dégagerait un solde brut excédentaire supérieur de près de 8 Mds de F au record précédent de 1985. Cet excédent résulte d'une progression particulièrement forte des dépenses des touristes étrangers, attirés, entre autres, par les fêtes du Bicentenaire de la Révolution française. Un taux de change du dollar favorable jusqu'à l'automne, a d'autre part encouragé la venue des touristes américains. Notre solde touristique avec les Etats-Unis aurait ainsi doublé cette année. Par ailleurs l'afflux des touristes européens en provenance de RFA, du Royaume-Uni mais aussi d'Italie et d'Espagne devient de plus en plus important. Avec plus de 40 millions de visiteurs étrangers, la France aurait été en 1989 le premier pays d'accueil touristique du monde. Les dépenses des touristes français à l'étranger ont en revanche progressé à un rythme modéré.

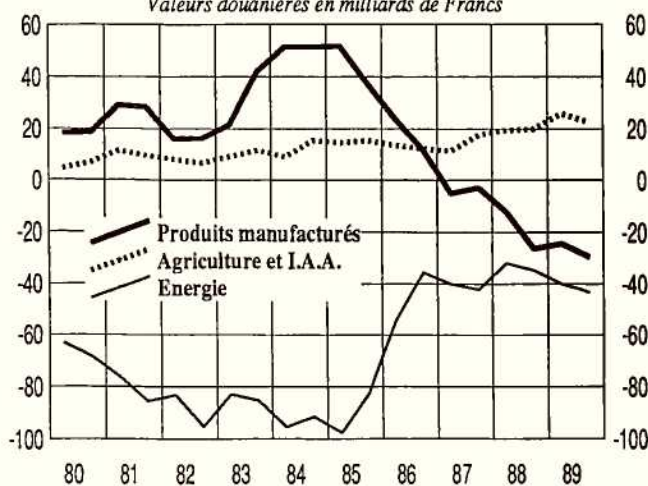
L'excédent des services liés aux échanges de technologie, en régression de 1983 à 1988, marque une nette progression (il serait de plus de 23 Mds de F 1989 après 18,5 Mds de F en 1988).

Les services de gestion représentent les deux tiers de l'excédent des services liés aux échanges de technologie. Leur solde brut dépasse de 4,5 Mds celui de l'année 1988. Cette poussée est liée au développement des recettes du Groupement d'intérêt économique Airbus Industrie consécutives à l'essor des ventes d'Airbus en 1989.

Le déficit des brevets et redevances marque un arrêt dans la dégradation observée depuis 1983. Par ailleurs, les postes "coopération technique" et "grands travaux" demeurent stables en l'absence de reprise économique marquée des pays de l'OPEP ainsi que des PVD.

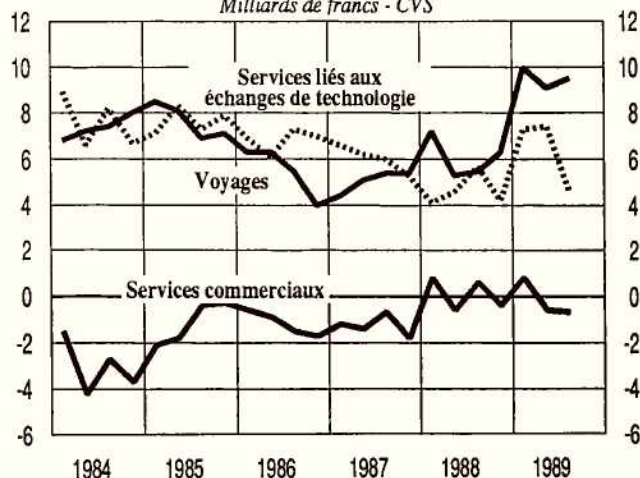
**Soldes semestriels par secteurs**

*Valeurs douanières en milliards de Francs*



**Composantes du solde des services**

*Milliards de francs - CVS*



# Les échanges extérieurs : services, transactions courantes et mouvements de capitaux

Seul l'excédent des travaux à façon se réduit en 1989, du fait du recul des activités de retraitement des matières fissiles effectuées en France.

Les services liés au commerce extérieur évoluent comme en 1988. Les déficits des services liés aux transports maritimes et aux assurances sont compensés par le solde positif du poste "autres transports". Ce dernier progresse de près de 2 Mds de F, enregistrant le succès des lancements de satellites par Ariane.

Les transferts unilatéraux s'alourdissent en 1989 : le solde négatif des transferts du secteur privé est stable, le déficit des transferts du secteur public dépasse de 9 Mds de F le niveau de l'année 1988. Les transferts à la CEE, regroupés en décembre 1988, ont été échelonnées sur l'année 1989 ; en outre les recettes en provenance du FEOGA diminuent : les cours mondiaux, plus élevés cette année, ont entraîné de moindres restitutions à la France au titre du soutien des cours.

Balance des transactions courantes : Soldes en Mds de F										
Niveaux annuels bruts							Niveaux trimestriels CVS			1989 <sup>3/</sup>
1983	1984	1985	1986	1987	1988		1989			
							89.1	89.2	89.3	
-62,6	-35,9	-48,2	-19,1	-55,5	-50,9	Marchandises FAB/FAB 1/	-7,7	-22,0	-19,4	-67,3
32,2	24,7	38,8	34,4	28,5	33,0	Services 2/ (100,0 %)	17,0	14,2	12,4	53,5
-7,6	-12,3	-3,8	-3,1	-3,8	0,5	dont : liés au commerce extérieur (22,5 %)	0,8	-0,6	-0,7	
31,0	30,4	30,7	25,8	22,8	18,5	échanges de technologies (11,0 %)	7,3	7,4	4,6	
-11,4	-19,4	-20,2	-7,6	-5,6	-1,9	revenus (42,0 %)	0,1	-0,7	-1,1	
22,4	29,1	30,4	22,2	20,3	24,2	voyages (16,0 %)	10,0	9,1	9,5	
23,8	29,2	29,9	32,7	32,5	37,1	Autres biens et services	10,4	10,7	10,3	
-29,2	-25,2	-23,6	-31,7	-32,1	-40,6	Transferts unilatéraux	-9,8	-11,5	-12,1	-49,2
-35,7	-7,3	-3,1	16,2	-26,7	-21,3	Transactions courantes	9,9	-8,6	-8,6	-21,1

1/ Ce concept diffère du solde douanier, car il intègre les échanges réalisés par les DOM-TOM et ne prend pas en compte les échanges sans paiement et sans transfert de propriété, ce poste comprend le Négoce International.

2/ (Crédits + Débits) du poste, décomposition non exhaustive.  
(Crédits + Débits) services

3/ Première publication des chiffres annuels bruts

## Les échanges extérieurs : services, transactions courantes et mouvements de capitaux

### Les mouvements de capitaux

Les mouvements de capitaux à long terme, déficitaires au cours des deux premiers trimestres ont été largement excédentaires au troisième pour dégager un solde positif de 7,8 Mds de F sur les neuf premiers mois de l'année (contre 3,6 Mds de F pour l'ensemble de l'année 1988).

Ce résultat tient à l'importance -exceptionnelle au troisième trimestre- des achats de valeurs françaises par des non-résidents et, notamment, de titres d'Etat (bons du Trésor à long terme et obligations assimilables du Trésor), lesquels ont offert des rendements attractifs et ont bénéficié de la confiance accrue dans le franc.

Mouvement de capitaux en balance des paiements - chiffres bruts							en Milliards de Francs		
1983	1984	1985	1986	1987	1988		1989		
							89.1	89.2	89.3
-35,7	-7,3	-3,1	16,2	-26,7	-21,3	Transactions courantes	-2,5	-6,2	-1,0
68,9	44,1	29,4	-53,9	13,2	3,6	Capitaux à long terme	-15,7	-7,3	30,8
						dont :			
-26,7	-18,9	-9,7	1,7	9,1	13,7	- crédit commerciaux	1,5	1,9	2,8
56,6	2,3	-16,0	-48,6	-0,7	-19,7	- prêts	-12,9	-20,3	-22,6
-14,0	-18,6	-20,0	-36,2	-52,3	-76,0	- investissements privés à l'étranger	-19,0	-33,5	-19,3
12,4	19,2	19,9	19,0	27,8	42,9	- investissements privés en France	12,0	8,3	6,8
-2,0	-2,0	-2,4	-2,4	-3,2	-2,5	- investissement secteur public	-1,5	-0,3	-0,3
-12,8	-4,1	-22,0	-41,6	-20,3	-24,6	- achats nets de titres étrangers	-20,7	-7,6	-8,1
55,3	66,1	79,7	54,1	52,8	69,8	- achats nets de titres français	24,8	44,2	71,5
33,2	36,8	26,3	-37,7	-13,5	-17,7	Balance de base	-18,2	-13,5	29,8
-6,8	-12,6	17,6	23,2	13,3	-5,9	Capitaux à court terme du secteur privé non bancaire	-6,8	-20,1	-19,3
3,9	5,8	2,0	5,6	5,0	4,2	Erreurs et omissions	-2,9	-0,8	9,3
30,3	30,0	45,9	-8,9	4,9	-19,4	Balance globale	-27,8	-34,5	19,8
-30,3	-30,0	-45,9	8,9	-4,9	19,4	Capitaux à court terme des secteurs bancaire et public	27,8	34,5	-19,8
						dont :			
14,7	-3,0	-25,4	20,7	-55,9	14,0	- secteur bancaire	31,8	44,5	-24,1
-45,0	-27,0	-20,5	-11,7	51,0	5,5	- secteur public	-4,0	-10,1	4,3



## Les échanges extérieurs : services, transactions courantes et mouvements de capitaux

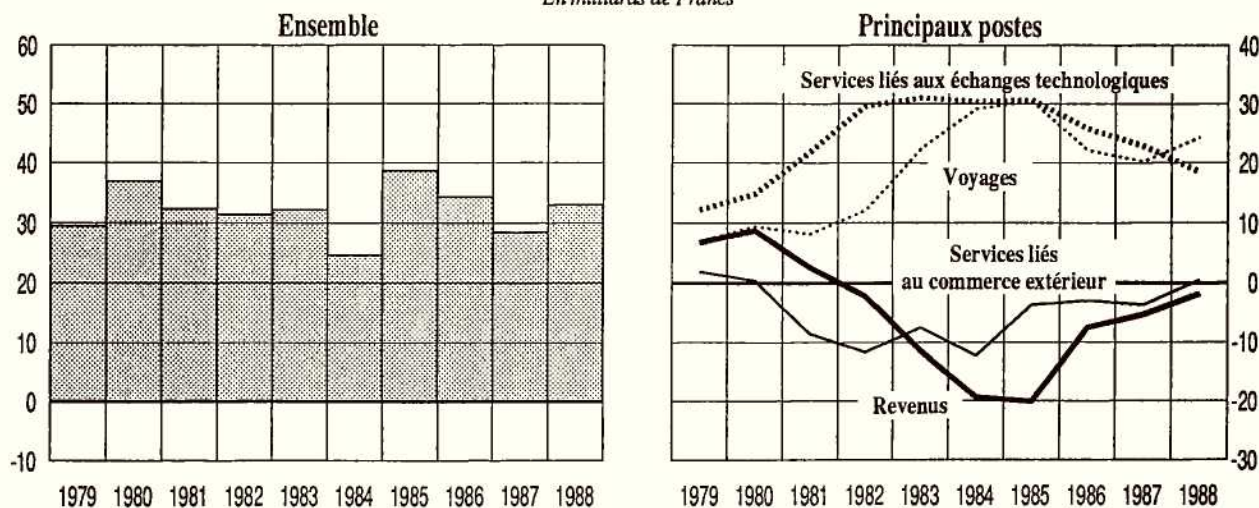
Ces entrées de capitaux au titre des opérations de portefeuille ont largement compensé les sorties au titre des remboursements d'emprunt à l'étranger et surtout celles, toujours élevées, au titre des investissements directs : les investissements français à l'étranger progressent, en effet, à un rythme encore rapide alors que les investissements étrangers en France ralentissent (voir encadré dans la fiche investissement).

### Les échanges de services au cours des dix dernières années

Par opposition au déficit du "commerce extérieur", le solde du poste "services" de la balance des transactions courantes est structurellement excédentaire pour un montant supérieur à 25 Mds de F depuis 1979. Les postes "voyages" et "services liés aux échanges technologiques" sont les deux postes qui apportent les contributions les plus importantes à ces résultats favorables. Au-delà du constat global, des tendances spécifiques sont à l'oeuvre.

### Soldes des services de la balance des transactions courantes

En milliards de Francs



**Nette réduction des déficits des postes "revenus" et "services liés au commerce extérieur" depuis 1985**

Après une dégradation sensible entre 1979 et 1985 (de -6 à -20 Mds de F), le solde du poste "revenus" composé des "Intérêts, dividendes et autres revenus du capital" et des "salaires et autres revenus du travail" s'est remarquablement redressé pour revenir à proximité de l'équilibre en 1988. Les variations du solde des intérêts et dividendes dépendent fortement de la conjonction des fluctuations du dollar et des taux d'intérêt sur les marchés internationaux. En effet, ces deux grandeurs ont un impact direct sur les résultats des institutions financières françaises à l'étranger. Ainsi, le dollar et les taux ont progressé

## Les échanges extérieurs : services, transactions courantes et mouvements de capitaux

Toutefois, compte tenu de l'importance des sorties de capitaux à court terme en provenance du secteur privé non bancaire, la balance globale s'est fortement dégradée au cours des trois premiers trimestres (- 42,5 Mds de F contre - 19,4 Mds de F pour l'ensemble de l'année 1988).

régulièrement de 1979 à 1985, détériorant alors le bilan des banques sur les marchés extérieurs et donc le solde du poste. De 1986 à 1988, le phénomène inverse s'est passé. Quant au poste "salaires et autres revenus", la résorption de son déficit est la conséquence de l'augmentation des dépenses en francs sur le territoire national des travailleurs frontaliers employés à l'étranger, notamment en Allemagne, en Suisse et en Belgique, et de la diminution des prestations sociales versées aux étrangers.

Après un solde négatif record en 1984 de 12 Mds, le solde du poste "services liés au commerce extérieur" s'est lui aussi redressé pour atteindre l'équilibre en 1988. Cette évolution favorable est dû à l'accroissement de l'excédent du poste "autres transports" lié à deux facteurs : la très bonne activité des transports aériens et ferroviaires depuis 1984 et à la prise en compte des recettes liées au lancement de satellites en 1988.

**L'excédent des "voyages" se maintient à un niveau très élevé**

Le solde du poste "voyages" se maintient depuis quelques années à des niveaux élevés, supérieurs à 20 Mds de F. Ce niveau a été atteint pour la première fois en 1983 en raison des mesures du contrôle des changes appliquées aux touristes français se rendant à l'étranger. Ces mesures ont été annulées à la fin de cette même année. Par la suite, les variations du dollar expliquent la poursuite de cet excédent élevé rendant la France plus attractive aux touristes de la zone dollar : en hausse de 1984 à 1985, le solde atteint alors les 30 Mds, en baisse de 1986 à 1987, le solde revient aux alentours de 20 Mds. La France connaît ses plus grands excédents avec l'Allemagne Fédérale, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. En revanche, le solde reste déficitaire vis-à-vis de l'Italie et l'Espagne.

**Diminution continue de l'excédent du poste "services liés aux échanges technologiques"**

Le solde est passé de + 31 Mds de F en 1983 à + 18,5 Mds en 1988. Cette dégradation résulte de l'évolution défavorable des échanges liés aux "grands travaux", à la "coopération technique" et aux "brevets". Les postes "grands travaux" et "coopération technique" voient leurs excédents se réduire, de + 27 Mds en 1983 à + 11 Mds en 1988, en raison de la faiblesse des marchés traditionnellement favorables à la France : l'OPEP et les pays en voie de développement. Le déficit structurel du poste "brevets et redevances" continue d'augmenter jusqu'en 1988, aggravé par l'intégration du poste "achats et ventes de logiciels". Il se concentre essentiellement sur les Etats-Unis et dans les secteurs de l'informatique et de la chimie.

Cette diminution au niveau global des "services liés aux échanges technologiques" masque la nette amélioration des soldes "services de gestion" dont le solde est passé d'une situation proche de l'équilibre en 1979 à un excédent de plus de + 9 Mds de F en 1988. Ces bons résultats tiennent à la montée en puissance des livraisons d'avions d'Airbus Industrie et des services d'ingénierie afférents et de l'augmentation des recettes provenant des frais de gestion de bureau de compagnies aériennes installées en France.

# Des prévisions aux réalisations

	Premier semestre 1989			Second semestre 1989		
	Juil. 89	Déc. 89	Fév. 90	Juil. 89	Déc. 89	Fév. 90
Dollar : cours en francs (MS) .....	6,4	6,4	6,4	6,5	6,4	6,4
Pétrole : prix du baril importé en \$ (MS) .....	17,3	17,4	17,4	18,0	17,5	17,7
Demande mondiale adressée à la France .....	3,4	4,6	4,7	2,8	3,8	3,7
<b>Biens et services marchands</b>						
PB .....	1,7	2,0	2,2	1,8	2,0	1,5
Importations .....	2,5	4,2	3,9	2,7	2,5	4,3
Consommation des ménages .....	0,7	0,9	1,0	1,7	2,3	1,8
FBCF totale .....	3,7	2,0	0,6	2,7	3,6	2,9
dont : SQS-EI .....	3,9	1,4	1,3	3,1	4,7	2,4
Exportations .....	6,7	7,9	7,7	2,3	3,6	3,5
Variations stocks (Mds F80) .....	14,5	17,2	20,0	14,3	17,4	20,1
Variations de variations de stocks (Mds F80) .....	(-5,7)	(-2,2)	(+ 1,0)	(-0,2)	(-0,2)	(+ 0,1)
Demande intérieure totale .....	(0,6)	1,0	1,2	1,9	2,1	1,7
<b>Produits manufacturés</b>						
Production .....	2,9	2,6	3,1	2,1	1,4	0,8
Importations .....	4,5	6,0	5,9	3,5	4,7	4,2
Consommation .....	0,0	0,9	1,0	2,3	4,0	1,9
dont : consommation de biens durables .....	-2,5	-1,0	-0,4	6,0	8,0	4,5
FBCF .....	4,6	1,5	1,2	3,7	5,9	2,1
Exportations .....	7,1	7,7	6,8	3,4	3,9	5,9
Variations de stocks (Mds F80) .....	19,6	21,7	22,7	18,0	17,7	17,3
Variations de variations de stocks (Mds F80) .....	(+ 1,8)	(+ 4,9)	(+ 5,9)	(- 1,6)	(- 4,0)	(- 5,4)
Demande intérieure .....	2,2	2,5	2,9	2,2	1,4	0,6
<b>Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés)</b>						
Prix de production (produits manufacturés) .....	2,9	2,5	2,5	1,9	1,6	0,6
Prix de détail produits manufacturés du secteur privé (GSm) .....	1,3	1,2	1,2	1,6	0,9	0,8
Prix de détail (GSm) .....	2,1	2,1	2,1	1,5	1,5	1,4
Prix de détail hors énergie (GSm) .....	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,6
Taux de salaire horaire ouvrier .....	2,2	2,1	2,1	2,1	1,8	2,1
Emplois salariés SMNA .....	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9
Pouvoir d'achat du RDB .....	0,1	0,6	0,5	1,9	3,2	2,9
Taux d'épargne (fin de semestre) .....	12,0	12,4	12,3	12,1	12,7	13,2
Variations du taux d'épargne (points) .....	(-0,3)	(0,0)	(-0,1)	(+ 0,1)	(+ 0,3)	(+ 0,9)
<b>* Soldes (Mds F)</b>						
agro-alimentaire CAF-FAB .....	26,0	25,8	25,8	24,0	23,0	22,5
énergie CAF-FAB .....	-40,0	-39,9	-40,0	-42,0	-42,0	-43,2
manufacturés CAF-FAB .....	-24,0	-24,2	-24,2	-30,0	-34,0	-29,1
ensemble FAB-FAB .....	-17,0	-17,3	-17,4	-26,0	-31,0	-28,4
La plupart des chiffres sont des glissements semestriels trimestriels, sauf : GSm (glissement semestriel mensuel), MS (moyenne semestrielle)						

La note de février présente un bilan précoce de l'année 1989. Elle prend en compte les Premiers Résultats des comptes nationaux trimestriels pour le quatrième trimestre de 1989. L'indice de la production industrielle est entièrement connu pour sa partie mensuelle, tandis que sa partie trimestrielle n'est disponible que sur les trois premiers trimestres : nous avons donc fait une prévision de cet indice pour le quatrième trimestre, ce qui concerne particulièrement les biens d'équipement professionnel. Les prix des biens et services sont connus sur toute l'année, ceux du quatrième trimestre étant toutefois très provisoires.

Les comptes d'agents sont une version révisée des Résultats Détaillés du troisième trimestre, et une prévision pour le quatrième trimestre étayée par les nombreux éléments connus sur octobre et novembre.

Nous avons dû réviser à la baisse en décembre et en février notre prévision de la production manufacturière du second semestre de 1989. La production de biens intermédiaires a en effet connu un ralentissement qui s'est accentué après l'été. La légère révision à la baisse du déficit commercial est due à des exportations de produits manufacturés plus fortes que prévu.

# Des prévisions aux réalisations

Evolutions en % ou unités indiquées

Année 1989 (moyennes)			
Juil. 89	Déc. 89	Fév. 90	
6,5	6,4	6,4	..... Dollar : cours en francs
17,9	17,5	17,6	..... Pétrole : prix du baril importé en \$
8,7	9,4	9,5	..... Demande mondiale adressée à la France
			<b>Biens et services marchands</b>
3,5	3,6	3,7	..... PIB
7,6	9,1	8,4	..... Importations
2,6	3,0	2,9	..... Consommation des ménages
5,8	4,8	4,0	..... FBCF totale
7,1	5,7	4,6	..... dont : SQS-EI
9,8	10,6	10,1	..... Exportations
28,9	34,7	40,1	..... Variations stocks (Mds F80)
(-7,4)	(+ 0,1)	(+ 6,2)	..... Variations de variations de stocks (Mds F80)
3,0	3,4	3,4	..... Demande intérieure totale
			<b>Produits manufacturés</b>
4,9	4,1	4,4	..... Production
9,2	10,8	9,6	..... Importations
2,9	4,3	3,8	..... Consommation
4,7	6,7	5,9	..... dont : consommation de biens durables
7,9	6,3	4,6	..... FBCF
9,2	9,1	9,0	..... Exportations
37,7	39,4	39,9	..... Variations de stocks (Mds F80)
(+ 5,1)	(+ 8,3)	(+ 9,2)	..... Variations de variations de stocks (Mds F80)
5,1	5,0	4,6	..... Demande intérieure
4,7	4,8	4,3	..... Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés)
5,0	4,6	4,2	..... Prix de production (produits manufacturés)
-	-	-	..... Prix de détail produits manufacturés du secteur privé
3,6	3,5	3,6	..... Prix de détail
-	-	-	..... Prix de détail hors énergie
4,3	3,8	4,0	..... Taux de salaire horaire ouvrier
-	-	-	..... Emplois salariés SMNA
2,2	3,3	3,2	..... Pouvoir d'achat du RDB
12,0	12,5	12,7	..... Taux d'épargne
(-0,4)	(+ 0,3)	(+ 0,3)	..... Variations du taux d'épargne (points)
			<b>* Soldes (Mds F)</b>
50,0	48,8	48,3	..... agro-alimentaire CAF-FAB
-82,0	-81,9	-83,1	..... énergie CAF-FAB
-54,0	-57,2	-51,4	..... manufacturés CAF-FAB
-44,0	-48,3	-43,8	..... ensemble FAB-FAB

Les chiffres entre parenthèses ne figurent pas explicitement dans les notes.  
\* les soldes semestriels sont CVS et les soldes annuels sont bruts

Le moindre dynamisme de la production industrielle se traduit par une évaluation plus faible de la progression du PIB marchand au second semestre ; l'estimation de la moyenne annuelle est toutefois presque inchangée, le premier semestre ayant été revu à la hausse.

Le pouvoir d'achat a plus augmenté au second semestre que nous ne l'avions prévu en juin, essentiellement du fait des primes accordées dans la fonction publique. En revanche, la consommation a été moins dynamique que prévu en décembre ; la sous-estimation de l'impact négatif de la suppression des avantages fiscaux liés aux achats d'automobiles en crédit-bail en est largement responsable. Au total, le taux d'épargne devrait être d'un demi-point plus élevé que dans notre prévision de décembre.

La hausse des prix à la production est sensiblement revue à la baisse ; la hausse des prix de détail apparaît cependant conforme à la prévision.